A TOUS LES ELECTEURS.

MESSIEURS, ET CONCITOYENS DE LA HAUTE VILLE DE QUEBEC.

LE dessein de ce Tableau est de déterminer lequel des deux, le Marchand ou l'Avocat, est le plus propre à vous représenter? — Le Marchand acquiert son bien par l'harmonie qui régne entre les Citoyens, par l'industrie des Cultivateurs;—l'Avocat au contraire n'acquiert le sien qu'en suscitant et entretenant des mésintelligences entre les Citoyens, en séparant le pére du fils, en divisant la sœur et le frere, la fille et la mere.—Le Marchand augmente ses richesses en soutenant le Citoyen et le Laboureur.--- L'Avocat harrasse de cour en cour le Citoyen, le Laboureur et l'Ouvrier. Son intérêt est d'entretenir entr'eux la dissention. La question à décider est donc, O Citoyens! lequel

LE MARCHAND OU L'AVOCAT

(Doit être préfere dans le choix des Représentans pour la Haute Ville Lundi prochain?)